

Le 12 avril 2021

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire tenue le lundi 12 avril 2021 à la salle du Conseil de la Municipalité de Béthanie à 19h30.

Étaient présents :

Monsieur Boniface Dalle-Vedove, maire
Monsieur Bernard Demers, conseiller, poste numéro 1
Monsieur Michel Demers, conseiller, poste numéro 2
Monsieur Ghislain Privé, conseiller au poste numéro 3
Monsieur Yves Guillemette, conseiller au poste numéro 4
Monsieur Michel Côté, maire suppléant et conseiller, poste numéro 6

Étaient absents :

Le conseil formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Boniface Dalle-Vedove. Madame Josée Roy ex-conseillère au poste no.5 n'est plus membre du conseil municipal ayant remis sa démission à la séance régulière du 8 mars dernier.

Était également présent :

Madame Lise Lapointe Brin, Directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 18h03, le maire, monsieur Boniface Dalle-Vedove déclare la séance ouverte. Monsieur Dalle-Vedove précise que ; **le Conseil se réunit à huis clos, en vidéoconférence, en application des décisions gouvernementales prises dans le cadre de la pandémie de la (Covid-19) et l'arrivée de la 2^e vague. Afin de se conformer aux directives gouvernementales, cette séance sera enregistrée afin de la rendre publique.**

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

039-04-2021

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de :

Appuyé par :

Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie adopte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 MARS 2021

040-04-2021

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 MARS 2021

Sur la proposition de :

Appuyé par :

Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mars 2021 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

4. PÉRIODE DE QUESTIONS ;

5 CORRESPONDANCE

5.1 MRC D'Acton:

- 5.1.1 Le respect des bandes riveraines, une priorité pour la MRC D'Acton ;
- 5.1.2 Une nouvelle entente de développement culturel pour la MRC D'Acton
- 5.1.3 Cohabitation harmonieuse en zone agricole en Montérégie ;
- 5.1.4 Changer de piles peut sauver des vies ;

5.2 R.I.A.M.

- 5.2.1 Programme régional de vidange des installations septiques – Calendrier des vidanges 2021 ;
- 5.2.2 Retour de collecte hebdomadaire du bac brun dès le 1^{er} avril ;
- 5.2.3 Ouverture des écocentres de la Régie

5.3 M.D.D.E.L.C.C.

- 5.3.1 Demande d'autorisation – Recyclage de matières résiduelles fertilisantes (MRF) ;

5.4 M.A.M.H.

- 5.4.1 Aide financière dans le contexte de la pandémie Covid-19- État de dépôt ;

5.5 Ministère de la Sécurité publique ;

- 5.5.1 Adoption ou mise à jour du plan de sécurité civile de votre municipalité
- 5.5.2 Avis à tous les directeurs généraux des municipalités régionales de comté – Adoption du rapport d'activités en sécurité incendie;

5.6 Ministère des Transports – Avis de dépôt de neige dans l'emprise du ministère des Transports devant le 1354 et 1360 chemin de Béthanie;

5.7 Ministère de l'Agriculture- Problématique entourant la visant à contrôler le coût de la taxe foncière agricole;

5.8 Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles – Avis de dépôt au cadastre;

5.9 Ville D'Acton-Vale

- 5.9.1 Résolution relative au site de branches;
- 5.9.2 Ouverture du nouveau Complexe multisports Desjardins – Lancement des activités;

5.10 MMQ assurances – Ristourne 2020 ;

5.11 CDRN – Nouvelle ligne de signalement pour les espèces exotiques envahissantes (EEE) forestières de la MRC d'Acton ;

5.12 Sûreté du Québec – Rompre avec la fraude ;

6 AFFAIRES RELATIVES AU CONSEIL MUNICIPAL

6.1 RAPPORT DU MAIRE

Compte-rendu du maire

Compte-rendu du maire, séance du conseil du lundi 12 avril 2021

1. Mardi 9 mars, fais le point sur les dossiers en cours avec M. Robert Désilets.
2. Mercredi 10 mars, donné une entrevue à Radio Acton sur les faits saillants de la réunion du conseil du 8 mars.
3. Mercredi 10 mars, participé à la rencontre de travail du conseil des maires de la MRC suivie de la séance régulière du conseil.
4. Vendredi 12 mars, fais le point sur les dossiers en cours avec M. Robert Désilets.
5. Mardi 16 mars, fais le point sur les dossiers en cours avec M. Robert Désilets.
6. Lundi 22 mars, rencontre hebdomadaire avec la directrice générale pour le suivi des dossiers en cours.
7. Mercredi 24 mars, participé à la réunion régulière du conseil de la RIAM par visioconférence.
8. Vendredi 26 mars, fais le point sur les dossiers en cours avec M. Robert Désilets.
9. Vendredi 26 mars, tenue une rencontre du comité des finances et des R-H pour l'analyse des candidatures au poste à la direction générale.
10. Mardi 30 mars, fais le point sur les dossiers en cours avec M. Robert Désilets.
11. Mercredi 31 mars, procédé aux entrevues des candidats retenus pour le poste à la direction générale en compagnie des collègues Michel Côté et Bernard Demers.

12. Mardi 6 avril, fais le point sur les dossiers en cours avec M. Robert Désilets.
13. Mardi 6 avril, participé à la réunion de la commission des finances et des RH pour le poste à la direction générale.
14. Mardi 6 avril, tenue la réunion de la commission administrative mensuelle, rencontre tenue par visioconférence à la salle du conseil dans le respect des directives sanitaires en cours ainsi que du couvre-feu.
15. Vendredi 9 avril, rencontre hebdomadaire avec la directrice générale pour le suivi des dossiers en cours.
16. Vendredi 9 avril, fais le point sur les dossiers en cours avec M. Robert Désilets.
17. Lundi 12 avril, rencontre avec la directrice générale pour la préparation de la séance ordinaire du conseil du soir même.

Boniface Dalle-Vedove
Maire
12 avril 2021

6.2 ADHÉSION À LA DÉCLARATION D'ENGAGEMENT SUR LA DÉMOCRATIE ET LE RESPECT PRÉSENTÉ PAR L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC ;

041-04-2020

ADHÉSION À LA DÉCLARATION D'ENGAGEMENT SUR LA DÉMOCRATIE ET LE RESPECT PRÉSENTÉ PAR L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC ;

ATTENDU QUE la polarisation de l'opinion publique dans les médias traditionnels et particulièrement dans les médias sociaux entraîne une multiplication de déclarations agressives et de gestes d'intimidation à l'égard des élues et élus municipaux ;

ATTENDU QUE ce phénomène a pris de l'ampleur depuis le début de la crise de la COVID-19 en 2020;

ATTENDU QUE l'intimidation, la menace et la violence verbale n'ont pas leur place dans une démocratie et ne favorisent en rien la confiance ainsi que la reconnaissance qu'a la population envers ses institutions démocratiques ;

ATTENDU QUE le respect est un élément fondamental d'une société démocratique qui exige à son tour la reconnaissance fondamentale de grandes libertés dont notamment la liberté d'expression ;

ATTENDU QU'une démocratie respectueuse honore la fonction d'élue et élu et consolide la qualité et l'autorité des institutions ;

ATTENDU QUE l'Union des municipalités du Québec (UMQ) a lancé une campagne nationale sur la démocratie et le respect ;

ATTENDU QUE les membres du conseil d'administration de l'UMQ ont adopté le 4 décembre 2020 la déclaration d'engagement suivante :

« Notre démocratie prend ses racines dans notre histoire. Nous choisissons celles et ceux qui nous gouvernent. En démocratie, nous pouvons tous être candidates, candidats pour assumer une charge publique. Quand il y a des élections, les citoyennes et citoyens délèguent l'administration du bien commun à des gens qui offrent leurs services, comme nous. Cette façon de gérer nos milieux de vie, nos régions, nous a permis d'atteindre un niveau de vie parmi les plus élevés au monde, d'évoluer en sécurité, d'avoir la possibilité de mener notre vie comme nous l'entendons et de s'exprimer en toute liberté.

La démocratie prend vie dans le débat et dans le choc des idées. Elle est possible tant que les gens se respectent. Or, par les temps qui courent, notre démocratie est trop souvent malmenée par des incidents malheureux : incivilités, manque de respect, menaces, intimidation et usurpation d'identité. Depuis quelques années, notamment avec la montée en popularité des réseaux sociaux, le débat vigoureux, mais respectueux est trop souvent remplacé par les insultes, les menaces et l'intimidation.

C'était vrai avant la pandémie. Mais celle-ci est venue aggraver cette façon de faire. Que cette difficile situation soit source d'inquiétude, d'anxiété, c'est normal. Que l'on soit parfois en désaccord avec les décisions des autorités, c'est normal. Mais il n'est pas acceptable que des femmes et des hommes qui exercent une responsabilité publique au service de leurs concitoyennes et concitoyens soient intimidés, poussés à la démission, parfois même menacés de mort, ou contraints de se déplacer avec une protection policière.

Dans moins d'un an se tiendront les élections municipales dans toutes les municipalités du Québec. D'ici là, il nous faut prendre soin de notre démocratie. Il nous faut renouer avec un débat respectueux des personnes et des institutions pour prendre ensemble les meilleures décisions. Rappelons-nous que les élues et élus et les titulaires de charges publiques s'engagent pour le mieux-être de leur population. Favorisons l'engagement politique, ne le décourageons pas.

Comme élues municipales et élus municipaux, nous sommes fiers de servir nos concitoyennes et concitoyens. C'est pourquoi nous appelons au débat démocratique dans le respect. Nous disons : « La démocratie dans le respect, par respect pour la démocratie ». Et nous invitons les élues et élus de toutes les municipalités du Québec à joindre le mouvement. »

Sur la proposition de :

Appuyé par :

Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil municipal adhère à la déclaration d'engagement ayant pour thème « La démocratie dans le respect, par respect pour la démocratie » ;

QUE le conseil municipal s'engage à accompagner les élues et élus municipaux ainsi que toutes les sphères de la gouvernance municipale pour valoriser la démocratie municipale et consolider la confiance envers les institutions démocratiques ;

QU'une copie de cette résolution soit transmise à l'UMQ.

ADOPTÉE

7.1 APPROBATION DES COMPTES PAYÉS AU 31 MARS 2021

La directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe dépose les listes des comptes et des salaires nets payés pour le mois de mars 2021.

042-04-2021

ADOPTION DES COMPTES PAYÉS AU 31 MARS 2021

Sur la proposition de :

Appuyé par :

Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie accepte les comptes et les salaires nets payés pour le mois de mars 2021 totalisant 29 410.34

Liste des comptes payés au 31 mars 2021

no.chèque	nom	montant
C2100029	Gaz Propane Rainville Inc.	2 037,13
C2100030	Papeterie Atlas	262,32
C2100031	Thomas Yvon	44,00
C2100032	Extincteurs G.Bond & Fils	24,32
C2100033	Cain Lamarre	163,53
L2100039	Receveur Gén.du Canada (DAS)	898,35
L2100040	Ministre du Revenu du Québec	2 526,50
L2100041	Cooptel	133,10
L2100042	R.I.A.M.	2 469,34
L2100043	Hydro Québec	71,61
L2100044	Paul Lussier	97,50
L2100045	Mun.Village Roxton Falls	97,23
L2100046	Cooptel	133,58
L2100047	Hydro Québec	81,32
L2100048	Eurofins, Environex	98,01
L2100049	Bell Mobilité Inc.	19,49
L2100050	Éric Jacques	10 979,10
L2100051	Buropro Citation	84,08

Liste des Salaires nets payés au 31 mars 2021

	date			
pièce	chèque	nom	prénom	montant
D2100044	2021-03-04	Lussier	Paul	262,95
D2100045	2021-03-04	Lapointe-Brin	Lise	370,12
D2100046	2021-03-04	Thomas	Yvon	98,31
D2100047	2021-03-04	Désilets	Robert	612,11
D2100048	2021-03-04	Lassonde	Monique	101,21
D2100049	2021-03-09	Lussier	Paul	262,95
D2100050	2021-03-09	Lapointe-Brin	Lise	397,52
D2100051	2021-03-09	Thomas	Yvon	72,52
D2100052	2021-03-09	Désilets	Robert	533,09
D2100053	2021-03-09	Lassonde	Monique	225,89
D2100054	2021-03-18	Lussier	Paul	141,49
D2100055	2021-03-18	Lapointe-Brin	Lise	445,68
D2100056	2021-03-18	Thomas	Yvon	201,47
D2100057	2021-03-18	Désilets	Robert	533,09
D2100058	2021-03-18	Lassonde	Monique	275,74
D2100059	2021-03-22	Lussier	Paul	175,89
D2100060	2021-03-22	Lapointe-Brin	Lise	331,99
D2100061	2021-03-22	Thomas	Yvon	72,52
D2100062	2021-03-22	Désilets	Robert	533,09
D2100063	2021-03-22	Demers	Michel	228,58
D2100064	2021-03-22	Privé	Ghislain	228,58
D2100065	2021-03-22	Dalle-Vedove	Boniface	848,55
D2100066	2021-03-22	Demers	Bernard	228,58
D2100067	2021-03-22	Côté	Michel	301,44
D2100068	2021-03-22	Guillemette	Yves	228,58
D2100069	2021-04-01	Lussier	Paul	167,29
D2100070	2021-04-01	Lapointe-Brin	Lise	496,62
D2100071	2021-04-01	Thomas	Yvon	60,16
D2100072	2021-04-01	Désilets	Robert	533,09
D2100073	2021-04-01	Lassonde	Monique	118,40
				<u>9 087,50</u>

ADOPTÉE

7.2 APPROBATION DES COMPTES À PAYER**3-04-2021 ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 31 MARS 2021**

Sur la proposition de :

Appuyé par :

Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie accepte les dépenses de la liste des fournisseurs tels que présentés ci-dessous et en autorise les déboursés :

Liste des comptes à payer au 31 mars 2021

nom	description	montant	Total
R.I.A.M.	quote-part écocentre	786,00	
	Contrat APO 2020 03 MO	236,78	
	Contrat APO 2020 03 MR	891,43	
	Contrat APO 2020 03 RD	1 210,82	3 125,03
Hydro Québec	1321 ch. Béthanie	608,86	608,86
Eurofins, Environex	analyse d'eau	121,01	121,01
Régie Incendies Roxton Falls	intervention incendie	1 711,42	
	intervention incendie	1 260,57	2 971,99
MRC D'Acton	quote-part	18 870,00	18 870,00
Ville D'Acton Vale	quote-part cour municipale	435,20	435,20
Gilbert, Christian	soutien informatique	75,00	75,00
Omnibus Région D'Acton	quote-part transport adapté	1 010,33	1 010,33
CSST	Cotisation annuelle	64,74	64,74
Gaz Propane Rainville Inc.	achat gaz propane	2 072,39	2 072,39
Entandem	Licence inst.récréative	228,32	228,32
Boniface Dalle-Vedove	frais Zoom vidéo	23,00	23,00
Paul Lussier	frais déplacement	89,00	
	frais déplacement	95,00	
	bearing pompe fournaise	380,57	
	frais déplacement	105,00	
	frais déplacement	88,50	758,07
Thomas Yvon	frais déplacement	62,50	
	frais déplacement	21,00	
	frais déplacement	31,50	
	frais déplacement	7,50	122,50
Jacques Laferté Ltée	achat masse	71,26	71,26
Les Publications municipales	Écho Béthanie	1 235,53	1 235,53
Buropro Citation	entretien photocopieur	101,85	101,85
Imprimerie Sercost Inc	lettre offre d'emploi	267,32	267,32
Cain Lamarre	honoraire professionnel	494,97	494,97
	formation panneau		
Lumicom	numérique	103,48	103,48
FQM Assurances	assurance générale	7 392,38	7 392,38
Les Traitements d'Eau Bonne eau	pièce pour traitement UV	956,59	956,59
Cassandra Messier	subv. Couche lavable	300,00	300,00
Lapointe-Brin, Lise	frais de poste	452,94	
	frais Jobboom	684,10	
	frais déplacement	14,00	
	frais de poste	25,81	
	frais déplacement	21,00	
	frais déplacement	14,00	
	frais de poste	30,77	1 242,62
Mun.Village Roxton Falls	premiers répondants	97,23	97,23
			42 749,67

ADOPTÉE

7.3 RAPPORTS FINANCIERS MENSUELS

7.3.1 CONCILIATION BANCAIRE AU 31 MARS 2021

La directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe dépose la conciliation bancaire au 31 mars 2021 (incluant la liste des chèques et dépôts en circulation), laquelle démontre un solde aux livres de 69 953.33 \$.

7.3.2 RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 31 MARS 2021

La directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe dépose le rapport budgétaire au 31 mars 2021 lequel démontre des revenus de 465 281.11 \$ et des dépenses de fonctionnement de 139 339.88 \$.

7.4 PRÉSENTATION PAR LA FIRME FBL DU RAPPORT FINANCIER AUDITÉ AU 31 DÉCEMBRE 2020 ;

044-04-2021

PRÉSENTATION PAR LA FIRME FBL DU RAPPORT FINANCIER AUDITÉ AU 31 DÉCEMBRE 2020 ;

En raison des mesures prises par le Gouvernement du Québec concernant la pandémie du Covid-19, c'est par courriel et séance vidéo que le représentant de l'auditeur FBL s.e.n.c.r.l. monsieur Danny Coderre présente et dépose au conseil le rapport financier consolidé de la municipalité au 31 décembre 2020, incluant le rapport du vérificateur sur les états financiers de l'exercice terminé à cette date.

Les membres du Conseil de la municipalité de Béthanie ayant pris connaissance du courriel ainsi que la séance vidéo, constate et adopte le dépôt du rapport financier au 31 décembre 2020 ainsi que le rapport des auditeurs l'accompagnant.

Sur la proposition de :

Appuyé par :

Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie constate et adopte le dépôt du rapport financier au 31 décembre 2020 ainsi que le rapport des auditeurs l'accompagnant transmitt par courriel et séance vidéo.

ADOPTÉE

7.5 DEMANDE ET GESTION DE COMPTE DE CARTE VISA DESJARDINS ;

045-04-2021

DEMANDE ET GESTION DE COMPTE DE CARTE VISA DESJARDINS ;

Sur une proposition de :

Appuyé par :

Il est résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de Béthanie délègue aux personnes identifiées ci-après, le pouvoir de contracter en vue de demander l'émission de cartes de crédit VISA Desjardins (« les Cartes »), incluant leur renouvellement à l'échéance et leur remplacement si nécessaire, et ce, avec la ou les limites de crédit octroyées par la Fédération des caisses Desjardins du Québec (« la Fédération »);

QUE la municipalité de Béthanie soit débitrice envers la Fédération des sommes avancées et de toutes autres dettes reliées à l'utilisation des Cartes et de tout produit qui s'y rattache, incluant les sommes pouvant excéder la ou les limites de crédit applicables, ainsi que des intérêts et des frais applicables;

QUE la municipalité de Béthanie s'engage à ce que les Cartes soient utilisées selon les modalités du contrat de crédit variable de la Fédération les accompagnant et soit responsable de toutes dettes et obligations découlant du non-respect de ces modalités;

QUE les personnes identifiées ci-après soient autorisées à signer tout document utile ou nécessaire pour donner plein effet à cette résolution, à demander toute modification à l'égard des Cartes émises, incluant toute majoration de la ou des limites de crédit et qu'il ou elle ait tous les droits et pouvoirs reliés à la gestion et à l'utilisation du compte relatif à ces cartes ;

QUE les personnes identifiées ci-après puissent désigner à la Fédération des personnes responsables d'assurer la gestion du compte des Cartes, incluant notamment la désignation et la révocation des représentants de la municipalité autorisées à obtenir une Carte, la répartition et la modification des limites de crédit autorisées des Cartes ainsi que l'ajout et le retrait d'options liées aux Cartes, le cas échéant;

Nom des personnes déléguées : Maire et maire suppléant
Détenteurs actuels des titres mentionnés ci-dessus :
Directeur général et secrétaire-trésorier : monsieur Yan Zurbach
Aide au bureau

QUE cette **résolution abroge et révoque toute responsabilité** dans la gestion du compte des cartes de crédit et droit de détention à madame Micheline Racine (ex-maire suppléant) et Robert Désilets (ex-Directeur général) et madame Marilou Landry (ex-directrice générale)

QUE la Fédération puisse considérer la présente résolution en vigueur tant qu'elle n'aura pas reçu un avis écrit de sa modification ou de son abrogation.

ADOPTÉE

7.6 RECOMMANDATION DES MEMBRES DU COMITÉ DES FINANCES ET DES R-H, ET EMBAUCHE D'UN NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE TRÉSORIER;

46-04-2021

RECOMMANDATION DES MEMBRES DU COMITÉ DES FINANCES ET DES R-H, ET EMBAUCHE D'UN NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE TRÉSORIER;

ATTENDU QUE suite à la lettre de démission reçue le 18 février dernier de la directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité, madame Marilou Landry. Le conseil de la municipalité de Béthanie a lancé un processus d'affichage de poste afin de combler ce poste laissé vacant ;

ATTENDU QUE le maire Monsieur Boniface Dalle-Vedove et les membres du comité des finances et des R-H, ont reçu plusieurs curriculums vitae, en ont fait le tri et l'analyse, ont passé des entrevues et fait compléter un test psychométrique afin de s'assurer de choisir le meilleur candidat(e);

ATENDU QU'après cet exercice d'entrevue et de l'analyse des résultats, le comité des finances et des R-H recommande l'embauche de monsieur Yan Zurbach à titre de Directeur général et secrétaire-trésorier pour la municipalité ;

Il est proposé par :

Appuyé par :

Et résolu à l'unanimité :

QUE Monsieur Yan Zurbach soit nommé directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Béthanie ;

QUE la rémunération et les conditions de travail de monsieur Yan Zurbach soient telles que décrites dans le contrat de travail à intervenir entre les parties établissant en autres, la rémunération ;

QUE le conseil de la municipalité autorise le maire, monsieur Boniface Dalle-Vedove a signé pour et au nom de la municipalité le contrat de travail de monsieur Yan Zurbach;

ADOPTÉE

7.7 ARCHIVES NATIONALES – DOCUMENT ENVOYÉ AUX ARCHIVES-

La directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe dépose l'information concernant les procès-verbaux, résolutions et avis publics qui seront acheminés aux archives nationales situé au 135 rue Principale à Granby.

7.8 AUTORISATION DE SIGNATURES POUR LE NOUVEAU DIRECTEUR ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER;

047-04-2021

AUTORISATION DE SIGNATURES POUR LE NOUVEAU DIRECTEUR ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER;

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité a nommé un nouveau Directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Yan Zurbach à compter **du XXXXX** ;

Il est proposé par :
Appuyé par :
Et résolu à l'unanimité :

QUE monsieur Yan Zurbach soit autorisé à **compter du 1^{er} janvier 2021** à signer les chèques, effets et tout autre document relatif à l'exercice de ses fonctions.

QUE le conseil autorise monsieur Yan Zurbach à représenter la municipalité de Béthanie auprès des ministères et organismes notamment le ministère du Revenu du Québec et l'Agence du revenu du Canada.

ADOPTÉE

7.9 DÉSIGNATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR PRINCIPAL POUR ACCÈSD AFFAIRES;

048-04-2021

DÉSIGNATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR PRINCIPAL POUR ACCÈSD AFFAIRES;

ATTENDU Qu'à **compter du 1^{er} janvier 2021** le conseil de la municipalité de Béthanie a nommé un nouveau Directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Yan Zurbach afin de voir au bon fonctionnement de la municipalité de Béthanie ;

ATENDU QUE le conseil de la municipalité de Béthanie désire que son nouveau Directeur général et secrétaire-trésorier monsieur Yan Zurbach soit l'administrateur principal d'AccèsD affaires concernant le compte bancaire de la municipalité ;

Sur la proposition de :
Appuyé par :
Il est résolu à l'unanimité :

QUE monsieur Yan Zurbach Directeur général et secrétaire-trésorière de la municipalité de Béthanie soit désignée **à compter du 1^{er} janvier 2021** administrateur principal, aux fins d'utilisation du service AccèsD Affaires et qu'il soit investi de tous les pouvoirs nécessaires à cette fin.

QUE cette **résolution abroge et révoque toute responsabilité** antérieure dans la gestion d'AccèsD affaires concernant le compte bancaire de la municipalité.

ADOPTÉE

7.10 NOMINATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL À TITRE DE RESPONSABLE DES SERVICES ÉLECTRONIQUES POUR L'UTILISATION DE CLICSÉCUR;

049-04-2021

NOMINATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL À TITRE DE RESPONSABLE DES SERVICES ÉLECTRONIQUES POUR L'UTILISATION DE CLICSÉCUR;

ATTENDU Qu'à **compter du 1^{er} janvier 2021** le conseil de la municipalité de Béthanie a nommé un nouveau Directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Yan Zurbach afin de voir au bon fonctionnement de la municipalité de Béthanie ;

Il est proposé par :
Appuyé par :
Et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie nomme **à compter du 1^{er} janvier 2021**, son nouveau Directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Yan Zurbach, responsable des services électroniques pour l'utilisation de ClicSécur ;

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie autorise le fournisseur de services ou les ministères ou les organismes à transmettre à monsieur Yan Zurbach, dans le cadre de ses fonctions, des renseignements confidentiels concernant la municipalité de Béthanie ;

QUE cette **résolution abroge et révoque toute responsabilité** antérieure dans la gestion des services électroniques pour l'utilisation de ClicSécur.

ADOPTÉE

7.11 NOMINATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL À TITRE DE REPRÉSENTANT AUTORISÉ DE LA MUNICIPALITÉ DE BÉTHANIE AUPRÈS DE REVENU QUÉBEC

050-04-2021

NOMINATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL À TITRE DE REPRÉSENTANT AUTORISÉ DE LA MUNICIPALITÉ DE BÉTHANIE AUPRÈS DE REVENU QUÉBEC

ATTENDU Qu'à **compter du 1^{er} janvier 2021** le conseil de la municipalité de Béthanie a nommé un nouveau Directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Yan Zurbach afin de voir au bon fonctionnement de la municipalité de Béthanie ;

Il est proposé par :

Appuyé par :

Et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie autorise l'accès **à compter du 1^{er} janvier 2021** à son nouveau Directeur général et secrétaire-trésorier, **monsieur Yan Zurbach**, à tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de la municipalité de Béthanie pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la loi sur la taxe d'accise, de la loi facilitant le paiement des pensions alimentaires et du programme Allocation-logement pour toutes les périodes et années d'imposition(passées, courantes et futures) ;

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie autorise le Directeur général et secrétaire-trésorier, **monsieur Yan Zurbach**, à représenter la municipalité de Béthanie auprès de Revenu Québec ;

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie autorise Revenu Québec à communiquer les renseignements ou documents nécessaires à l'exécution du mandat de monsieur Yan Zurbach.

QUE cette **résolution abroge et révoque toute responsabilité** antérieure auprès de Revenu Québec dans la gestion des affaires de la municipalité de Béthanie

ADOPTÉE

8 SÉCURITÉ PUBLIQUE (POLICE, INCENDIE)

8.1 RAPPORT DU SERVICE DES PREMIERS RÉPONDANTS ;

La directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe dépose le rapport du service de premiers répondants pour la période de mars 2021;

8.2 ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020 EN PRÉVENTION INCENDIE;

051-04-2021

ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020 EN PRÉVENTION INCENDIE;

ATTENDU QUE la MRC d'Acton a envoyé par courriel son rapport d'activité 2020 en prévention incendie pour approbation par le conseil municipal ;

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal en ont pris connaissance lors de la commission administrative tenue le 6 avril dernier ;

Sur la proposition de :

Appuyé par :

Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil de la Municipalité de Béthanie adopte le rapport tel que présenté.

ADOPTÉE

8.3 RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE DE ROXTON FALLS – RÉÉVALUATION ET MISE À JOUR DE L'ENTENTE RELATIVE AU SERVICE D'INCENDIE ET PRÉVOYANT UNE FOURNITURE DE SERVICES AVEC LA MUNICIPALITÉ DE BÉTHANIE ;

La directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe dépose une copie de la résolution 663-03-2021 reçue en correspondance par la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Roxton Falls, demandant une réévaluation et mise à jour de l'Entente relative au service d'incendie et prévoyant une fourniture avec la Municipalité de Béthanie.

9 TRANSPORT ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU

9.1 RAPPORT DU DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS ;

Monsieur Boniface Dalle-Vedove, délégué de la municipalité à la RIAM présente son rapport.

9.2 OCTROI CONTRAT DE TRAVAUX DE PAVAGE SUR LE CHEMIN MOUTON SUITE À L'OUVERTURE DE L'APPEL D'OFFRES SUR INVITATION DU 26 MARS 2021 ;

052-04-2021

OCTROI CONTRAT DE TRAVAUX DE PAVAGE SUR LE CHEMIN MOUTON SUITE À L'OUVERTURE DE L'APPEL D'OFFRES SUR INVITATION DU 26 MARS 2021;

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Béthanie avait ciblé le projet de pavage sur le chemin Mouton pour l'année 2021 lors de la présentation de son budget;

ATTENDU QUE la municipalité de Béthanie a procédé à l'ouverture d'un appel d'offres par invitation le 26 mars dernier pour la réalisation des travaux de pavage sur le chemin Mouton ;

Sur la proposition de :

Appuyé par :

Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil de la municipalité de Béthanie après analyse des soumissions reçues octroie le contrat des travaux de pavage sur le chemin Mouton au plus bas soumissionnaire conforme soit la firme Eurovia Québec pour la somme de 76,898.04 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE

9.3 ABAT-POUSSIÈRE -ACHATS REGROUPÉS UMQ – RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES ;

La directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe dépose le résultat de l'appel d'offres d'achat regroupé réalisé par l'UMQ, concernant les travaux d'abat-poussière de la municipalité pour la saison 2021.

9.4 MTQ- REMERCIEMENT ENTRETIEN HIVERNAL 2020-21 SUR LE CHEMIN DE BÉTHANIE /CHEMIN GRANDE LIGNE;

053-04-2021

MTQ- REMERCIEMENT ENTRETIEN HIVERNAL 2020-21 SUR LE CHEMIN DE BÉTHANIE /CHEMIN GRANDE LIGNE;

ATTENDU QUE la résolution # 038-04-2020 adoptée par le conseil municipal en appui à la municipalité de Ste-Christine au mois d'avril 2020 concernant le mauvais entretien du chemin de Béthanie en période hivernale ;

ATTENDU QUE le ministère des Transports du Québec a accusé réception de ladite résolution au **mois de juin 2020** ;

ATTENDU QUE dans cette lettre le MTQ nous confirme qu'il y aura des correctifs d'apportés tant au niveau de l'entretien que sur la performance de l'entrepreneur en déneigement ;

ATTENDU QUE le constat qui a été fait au cours de la période hivernale 2020-2021 confirme une nette amélioration de l'entretien du chemin de Béthanie dans la portion de la municipalité de Béthanie et de l'ensemble de cette route entre Ste-Christine et Saint-Joachim de Shefford ;

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal tiennent à souligner le bon travail, effectués par l'entreprise Michaudville tout au cours de la période hivernale 2020-21 ;

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal tiennent à souligner l'amélioration du niveau d'entretien du chemin de Béthanie sur toute sa longueur lors de la saison hivernale 2020-21 ;

Sur la proposition de :

Appuyée par :

Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil de la municipalité de Béthanie remercie les responsables de l'entretien des chemins du MTQ pour l'écoute et la recherche de solutions afin de maintenir notre chemin sécuritaire en toutes saisons ;

Que le conseil de la municipalité de Béthanie tient à féliciter l'entreprise de déneigement Michaudville pour la qualité de son travail sur le chemin de Béthanie tout au cours de la période hivernale de 2020-21 ;

QU'UNE copie de cette résolution soit transmise aux municipalités concernées soit Sainte-Christine, Sainte-Anne-de-Larochelle et Saint-Joachim de Shefford ainsi qu'au ministre des Transports M. François Bonnardel et le député du comté de Johnson et ministre M. André Lamontagne.

ADOPTÉE

10 URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE ;

10.1 RAPPORT DU SERVICE D'INSPECTION;

La directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe dépose le rapport du service d'inspection pour la période de mars 2021.

10.2 MODIFICATION AUX SIGNATAIRES CONCERNANT LE PROJET D'AIRE DE SERVICE DANS LE CADRE DU FONDS DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS (FSPS) LOCAL A LA MRC D'ACTON;

054-04-2021

MODIFICATION AUX SIGNATAIRES CONCERNANT LE PROJET D'AIRE DE SERVICE DANS LE CADRE DU FONDS DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS (FSPS) LOCAL A LA MRC D'ACTON ;

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Béthanie a présenté un projet d'aire de service dans le cadre du fonds de soutien aux projets structurant (FSPS) local à la MRC d'Acton en janvier dernier;

ATTENDU QU'au moment de présenter le projet madame Marilou Landry était alors directrice générale et signataire de tout document pertinent à ce projet;

ATTENDU QUE madame Marilou Landry a présenté sa lettre de démission le 18 février dernier et qu'il est donc nécessaire de remplacer madame Landry à titre de signataire de tout document pertinent à ce projet;

Sur la proposition de :

Appuyé par :

Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil de la municipalité de Béthanie mandate son maire monsieur Boniface Dalle-Vedove ainsi que sa directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe **madame Lise Lapointe-Brin** à signer pour et au nom de la municipalité tous documents pertinents au projet d'aire de service dans le cadre du Fonds de soutien aux projets structurants (FSPS) local à la MRC d'Acton.

ADOPTÉE

10.3 OCTROI CONTRAT POUR L'ACHAT ET INSTALLATION COMPLÈTE DE TROIS-MÂTS DE DRAPEAU CONCERNANT LE PROJET D'AIRE DE SERVICE DANS LE CADRE DU FONDS DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS (FSPS) LOCAL A LA MRC D'ACTON;

055-04-2021

OCTROI CONTRAT POUR L'ACHAT ET INSTALLATION COMPLÈTE DE TROIS-MÂTS DE DRAPEAU CONCERNANT LE PROJET D'AIRE DE SERVICE DANS LE CADRE DU FONDS DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS (FSPS) LOCAL A LA MRC D'ACTON;

ATTENDU QUE la municipalité de Béthanie a vu son projet d'aire de service dans le cadre du Fonds de soutien aux projets structurants (FSPS) Local être approuvé pour son financement, lors de la séance du conseil des maires de la MRC d'Acton le 10 février dernier ;

ATTENDU QUE l'achat et l'installation de trois-mâts de drapeaux fait partis du projet d'aire de service accordé par le Fonds de soutien aux projets structurants (FSPS) Local de la MRC d'Acton ;

Sur la proposition de :

Appuyé par :

Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil de la municipalité de Béthanie après analyse de l'Offre de service octroie le contrat pour l'achat et l'installation de trois-mâts de drapeaux à l'entreprise Tecnima VL au montant de 11,200.58\$ taxes incluses.

QUE le conseil de la municipalité de Béthanie accepte de faire un dépôt avant livraison d'un montant de 3,696.20 \$ équivalent à 33% de la facture tel que demandé par l'entreprise Tecnima VL afin de réserver trois mâts de drapeaux de 21 pieds tels que décrits sur la facturation.

ADOPTÉE

11 LOISIRS ET CULTURE;

12 AUTRES INFORMATIONS;

13 PÉRIODE DE QUESTIONS;

14 LEVÉE DE LA SÉANCE;

056-04-2020

LEVÉE

Sur la proposition de :

Appuyé par :

Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la séance soit levée à **21h20**

ADOPTÉE

Adopté ce 10 mai 2021

Lise Lapointe Brin,
Directrice générale et
secrétaire-trésorière adjointe

Boniface Dalle Vedove,
Maire